



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt
Le 04 mars à 20 heures
Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

Etaient présents :

. Les membres titulaires, ci-après (14):

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,
M. Gilles DAVID -M. Jacques FAURE –
M. Jean-Jacques MOUNIER
M. Xavier LIOGIER – M. Jean PRORIOL
M. François BERGER – M. Éric PETIT
M. Luc JAMON
M. Yves BRAYE
M. Didier ROUCOUSE
M. André-Philippe BERNABE
M. Eric DUBOUCHET
M. Daniel BILLARD

Etaient absents excusés (12):

. Les membres ci-après
M. Bernard GALLOT
M. Jacques SURREL
M. Jean-Paul DEGACHE
M. Louis SIMONNET
M. Ludovic GIRE – M. René PASCAL –
Mme Sylvie BRUNON – M. Patrice MOUNIER –
M. Jean-Claude DURON –
M. Robert CLEMENCON –
M. Pierre ASTOR – Mme Annick HERITIER –

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2020.03.05

Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire – **Budget : SYMPTTOM.**

Séance du : 04 mars 2020

OBJET : Approbation du compte de gestion dressé par Monsieur Bruno PAULET, Receveur.

RAPPORT DU PRESIDENT :

L'an deux mil vingt, le 04 mars à 20 heures,
le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Nombre de membres en exercice : 26

Date de convocation du Comité Syndical : 25 février 2020

Présents : Jean-Paul LYONNET – Gilles DAVID - Jacques FAURE – Jean-Jacques MOUNIER – Jean PRORIOL – Xavier LIOGIER - François BERGER – Eric PETIT - Luc JAMON – Yves BRAYE – Didier ROUCOUSE – André-Philippe BERNABE - Eric DUBOUCHET – Daniel BILLARD,
lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Le Comité Syndical :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et la décision modificative qui s'y rattache, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ⁽¹⁾;

- ~~Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger~~
⁽¹⁾ ;

.....

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour expédition conforme :

Le Président,


Jean-Paul LYONNET

(1) Rayer la mention inutile

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI SELECTIF
ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS
ET ASSIMILES DE LA REGION
DE MONISTROL SUR LOIRE
S.Y.M.P.T.T.O.M.
Hôtel de Ville
7, avenue de la Libération
BP 20019
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél. 04 71 66 53 45

AR PREFECTURE

043-254300395-20200304-20200305-DE

Regu le 13/03/2020

043016

TRES. MONISTROL-SUR-LOIRE

25000 SYMPTTOM DE MONISTROL SUR LOIRE

ORIGINE DU DOCUMENT : florent.pilard

Exercice : 2019

Budget collectivité : 25000

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision



25000 - SYMPTOM DE MONISTROL SUR LOIRE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 922 755,00	4 187 608,00	7 110 363,00
Titres de recettes émis (b)	2 475 413,29	3 949 965,30	6 425 378,59
Réductions de titres (c)		10 272,89	10 272,89
Recettes nettes (d = b - c)	2 475 413,29	3 939 692,41	6 415 105,70
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 922 755,00	4 187 608,00	7 110 363,00
Mandats émis (f)	1 516 360,62	3 641 032,22	5 157 392,84
Annulations de mandats (g)		18 655,07	18 655,07
Dépenses nettes (h = f - g)	1 516 360,62	3 622 377,15	5 138 737,77
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	959 052,67	317 315,26	1 276 367,93
(h - d) Déficit			



25000 - SYMPTOM DE MONISTROL SUR LOIRE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-911 438,48		959 052,67		47 614,19
Fonctionnement	1 052 663,25	1 007 163,77	317 315,26		362 814,74
TOTAL I	141 224,77	1 007 163,77	1 276 367,93		410 428,93
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
26700-SYMPTOM COLLECTE					
Investissement	32 549,76		-1 007,56		31 542,20
Fonctionnement	-5 921,79		-9 004,19		-14 925,98
Sous-Total	26 627,97		-10 011,75		16 616,22
TOTAL II	26 627,97		-10 011,75		16 616,22
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	167 852,74	1 007 163,77	1 266 356,18		427 045,15